



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Je vous prie d'assister, le **Jeudi 11 décembre 2025 à 18H00**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Halle des Sports Jean Raynaud à Vias.

La réunion est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville :

Vias Méditerranée -www.facebook.com/viasmediterranee.

**Approbation du compte-rendu de la séance du 9 octobre 2025 du Conseil Municipal,
Décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.**

ORDRE DU JOUR

1) Administration générale

- a. Désignation du déléguétaire du service public de la fourrière automobile
- b. Renouvellement de la convention Ville de Vias – CAHM : Gestion d'équipements informatiques
- c. Signature du protocole de coopération relatif à l'hébergement des personnes victimes de violence dans la sphère conjugale et familiale sur le territoire de la CAHM

2) Finances

- a. Mise à disposition des salles communales pour les candidats aux élections municipales 2026 : tarification
- b. Décision Modificative n°4 du budget principal de la commune
- c. Ouverture des crédits d'investissement pour 2026
- d. Subvention à l'association Comme chez soie
- e. Subvention à l'association Les Amis du carnaval

3) Urbanisme

- a. Avis sur dossier d'autorisation environnementale – Restauration du fonctionnement du cours d'eau sur le camping de La Dragonnière
- b. Vente VIATERRA à la commune de Vias : parcelles BI 02 et 117 sises lieudit « La Carabasse »
- c. Convention pré-opérationnelle tripartite EPF-CAHM-Ville de Vias
- d. Déclassement par anticipation du domaine public Chemin des Litanies et échange foncier entre la commune de Vias et la société IMMALDI

4) Ressources Humaines

- a. Signature de la convention d'adhésion à la Médecine préventive 2026-2028
- b. Adhésion au Contrat d'assurance des Risques statutaires retenu par le CDG 34
- c. Actualisation des modalités d'application du Régime Indemnitaire de la Police Municipale
- d. Protection Sociale Complémentaire – Convention de participation pour la couverture du risque – Frais de santé des agents

NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.

A Vias, le 4 décembre 2025.

Maître Jordan DARTIER
Maire de Vias



Pouvoir

Je soussigné (e), donne pouvoir à
pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal du
A Vias, le

Signature